

# La dermatite digitée ou maladie de Mortellaro

*Décrite pour la première fois en 1974 par Mortellaro en Italie cette maladie des pieds des bovins se propage en France depuis 1980. Encore mal connue, elle fait l'objet de nombreuses recherches dans le monde.*

## Comment se manifeste-elle ?

Par une boiterie nette provoquée par une ulcération superficielle caractéristique de la peau située le plus souvent à l'arrière du pied, juste au dessus de la corne, entre les deux talons (cf photo 1). Cette lésion peut se situer à l'avant du pied (cf photo 2) ou plus rarement sur la peau interdigitée entre les deux onglons (cf photo 3).

Pour la découvrir, il faut :

- ▶ 1. lever le pied, (ce qui doit être fait le plus tôt possible à chaque fois qu'une vache boite)
- ▶ 2. nettoyer soigneusement le pied y compris entre les deux onglons.

La lésion présente une zone rouge plus ou moins étendue, douloureuse, légèrement granuleuse (aspect framboise) , sans poil, bordée d'un liseré blanchâtre, le pourtour faisant l'objet d'une pilosité exagérée (sauf entre les deux onglons).

Cette lésion est provoquée par plusieurs espèces de bactéries où dominant des spirochètes. Elle est donc contagieuse et peut se propager assez rapidement dans un élevage. Selon les conditions d'élevage, la dermatite digitée peut prendre des proportions préoccupantes et devenir un problème grave.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

## Le traitement est local

Son traitement est simple : pulvérisation de la plaie plusieurs jours de suite à l'aide d'un spray à base d'oxytétracycline ou de lincomycine. Les traitements par voie générale n'apportent rien. La guérison est rapide mais les récidives sont courantes.

Les traitements collectifs par pédiluve atténuent le problème et permettent une certaine prévention: divers produits et techniques sont préconisés. Des essais de vaccination sont également en cours.

La difficulté actuelle est qu'on connaît encore mal les facteurs de risque et qu'on ne sait pas en débarrasser les élevages atteints. L'humidité excessive, l'hygiène insuffisante sont les facteurs de risque désormais reconnus. Attention: c'est aussi une maladie que l'on introduit avec l'achat ou les échanges d'animaux !

Il faut savoir diagnostiquer cette maladie de façon à prendre de suite les mesures adéquates de traitement, ce qui ne présente aucune difficulté majeure. Une fois de plus il est bon de rappeler qu'en cas de boiterie, le bon réflexe n'est pas de sauter sur sa seringue chargée d'antibiotiques mais de lever immédiatement le pied pour tenter un diagnostic, et décider si l'on est capable d'agir seul ou s'il faut faire intervenir un pareur ou un vétérinaire.

Marc DELACROIX  
Docteur Vétérinaire